

Le maire de Saint-Laurent entre au Conseil du Fonds municipal vert

Saint-Laurent, le 26 juin 2018 – Le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, a récemment été nommé au Conseil du [Fonds municipal vert](#) (FMV), programme phare de la [Fédération canadienne des municipalités](#) de 625 millions de dollars, financé par le gouvernement du Canada. Il y siègera en tant qu' élu municipal et y représentera la province du Québec. Cette nouvelle fonction permet de renforcer l'engagement de l'arrondissement en faveur de la protection de l'environnement. Cette nomination fait notamment écho à trois des six plans adoptés en août 2017 par Saint-Laurent, à savoir ceux consacrés aux déplacements, à la réduction de gaz à effet de serre et au développement durable.

« Je suis très fier et honoré de cette nomination. Ayant une grande expérience en gouvernance et en préservation de l'environnement dans le Grand Montréal et partout au Québec, j'aimerais faire profiter d'autres collectivités canadiennes de mes connaissances. J'ai, par exemple, mené à terme plusieurs projets remarquables avec le soutien du FMV et je suis convaincu que cela me servira à apporter la meilleure contribution possible », a déclaré Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent.

Saint-Laurent a, en effet, déjà un historique important de collaboration fructueuse avec le FMV. Il avait par exemple obtenu des financements du Fonds pour le projet de l'Éco-campus Hubert-Reeves de Technoparc Montréal, pour le Complexe sportif ou encore pour la Bibliothèque du Boisé.

Il s'agit aussi d'une suite logique de l'implication depuis 28 ans du maire de Saint-Laurent à tous les paliers - arrondissement, Ville de Montréal, communauté métropolitaine et conseil d'agglomération - pour assurer une synergie et une coordination des efforts de toutes ces organisations envers la préservation de l'environnement.

Plus précisément, Alan DeSousa a toujours milité, et continue de le faire, en faveur de l'inclusion des principes du développement durable et de la protection de l'environnement à l'architecture et au design des bâtiments dans le Grand Montréal et à Saint-Laurent. Il a aussi réalisé la Stratégie de gestion de l'eau de la Ville de Montréal en 2003 et élaboré des plans de gestion des déchets au niveau métropolitain et municipal. De même, les stratégies et plans en matière d'énergie, de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques, qu'il a mis en place et fait adopter, servent encore la Ville de Montréal.

À propos du Fonds municipal vert

Le [Fonds municipal vert \(FMV\)](#) constitue l'un des programmes phares de la [Fédération canadienne des municipalités \(FCM\)](#) de 625 millions de dollars, financé par le gouvernement du Canada. Le FMV donne des outils aux municipalités qui leur permettent de planifier, de concevoir et de mettre en œuvre des projets novateurs de développement durable portant notamment sur l'amélioration de l'eau potable, la gestion des matières résiduelles et l'efficacité énergétique. Ce soutien aux municipalités passe non seulement par des subventions et par des prêts, mais aussi par un précieux éventail de services tels que des études de cas, des activités de formation et des occasions de réseautage. Les solutions proposées peuvent ensuite être reproduites dans d'autres municipalités afin d'en faire bénéficier tous les Canadiens.

Photo : FCM_web_9042

Légende de la photo : le nouveau Conseil du Fonds municipal vert, incluant Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, assis à droite

Source : Marc-Olivier Fritsch, chargé de communications
Direction d'arrondissement
Division des communications et des relations avec les citoyens
514 855-6000, poste 4342 / marc-olivier.fritsch@ville.montreal.qc.ca

Renseignements : Marc-Olivier Fritsch
Lignes médias : 438 368-3318 ou 514 825-6231